

Conditions d'accueil pour les « résidents » à recrutement différé

Nous préciser si vous venez seul ou en famille. Pour cela, vous voudrez bien compléter le tableau ci-dessous et le retourner dans les meilleurs délais par e-mail ou fax afin que nous puissions inscrire vos enfants :

Membres	Nom	Prénom	Classes fréquentées 2009-2010
Conjoint			
Enfant			
Enfant			
Enfant			
Enfant			

Aides financières (l'année d'installation uniquement) mises en place :

- Paiement par l'établissement de trois mois de salaire brut et de l'ISVL (l'ISVL sera versée à partir de la date d'arrivée à Riyad pour les agents mis en disponibilité jusqu'au 1^{er} décembre 2010).
- Prise en charge des frais d'hébergement en hôtel ou compound et de location de voiture pendant les 15 premiers jours,
- Scolarité gratuite des enfants inscrits dans l'établissement **pour les 3 premiers mois de l'année scolaire** et prise en charge des frais de première inscription.
- Attribution d'une prime d'installation d'un montant de 2800 SR par adulte et 2500 SR par enfant composant la famille. Un MCO Air France (chèque vacances), d'une valeur d'un billet d'avion en classe économique tarif H (place non disponible les mercredis et jeudis) pour chaque membre de la famille et par an. Ce bon de transport sera nominatif, non transférable à un tiers et exclusif pour le trajet Riyad-Paris-Riyad, d'une validité de 1 an (1^{er} septembre au 31 août) Les taxes resteront à la charge de l'agent.
- Prise en charge lors du premier voyage des frais de frêt à hauteur de 100 Kg par adulte et 50 kg par enfant remboursés sur la base de 15 SR par kilo.
- Possibilité de contracter un prêt à taux zéro plafonné à 30 000 SR (5 300 € - au taux actuel décembre 2009) et **intégralement remboursable dans l'année scolaire en cours. Si couple « résident » : un seul prêt.**

Il est à préciser que ces dispositions ne s'appliquent pas aux résidents conjoints d'expatriés Education Nationale ou Entreprise privée.

N'hésitez pas à contacter l'établissement pour toute question de vie pratique ou professionnelle : efipro@cyberia.net.sa ou efidir@cyberia.net.sa (primaire) et à consulter le site de l'Ambassade de France à Riyad : www.ambafrance.org.sa

📌 NOTA : pas de recrutement possible pour une femme seule ou accompagnée d'un conjoint sans contrat de travail en Arabie.